

LISTE DU CANADA

Numéro	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
84.83	Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes («vis à billes»); réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple; volants et poulies, y compris les poulies à mouffles; embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation.		
8483.10	—Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles		
8483.10.10	---Arbres de transmission, à l'exclusion des arbres à cames et des arbres moteurs ou arbres de couche, devant servir avec les tracteurs des n ^{os} tarifaires 8701.10.10, 8701.30.10 ou 8701.90.19	En fr.	D
8483.10.90	---Autres	9.2%	B
8483.20.00	—Paliers à roulements incorporés	9.9%	B
8483.30.00	—Paliers, autres qu'à roulements incorporés; coussinets	9.9%	B
8483.40.00	—Engrenages et roues de friction, autres que les simples roues et autres organes élémentaires de transmission; broches filetées à billes («vis à billes»); réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple	9.1%	B
8483.50	—Volants et poulies, y compris les poulies à mouffles		
8483.50.10	---Mouffles fixes ou mouffles mobiles devant être utilisés pour les machines utilisées dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou la mise en exploitation de puits de pétrole ou de gaz naturel ou sur les machines de forage utilisées dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur ou la mise en exploitation de gisements de potasse ou de sel gemme	En fr.	D
8483.50.90	---Autres	9.2%	B
8483.60	—Embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation		
8483.60.10	---Embrayages pneumatiques secs et embrayages mécaniques devant être utilisés dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou la mise en exploitation de puits de pétrole ou de gaz naturel ou de gisements de potasse ou de sel gemme	En fr.	D
8483.60.20	---Couplages hydrauliques de transmission devant être utilisés dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou la mise en exploitation de puits d'eau, de pétrole ou de gaz naturel, dans les mines ou les carrières, ou dans la distillation ou la récupération des produits du gaz naturel	En fr.	D